

## Informations de la CI Facteurs d'instruments de musique

### Portrait de Clemens Wilker Responsable CI et expert



Quand je suis sorti de l'école, à Berne, je n'avais aucune idée de la direction à donner à ma vie professionnelle. Seule la librairie m'attirait un peu, et j'ai effectué un stage de quelques semaines chez Stauffacher, sans réellement me prendre au jeu. Puis le hasard a voulu que je me mette à discuter, un jour, dans la rue, avec un homme sympathique. Au détour de la conversation, je lui ai demandé sa profession. Il m'a répondu qu'il travaillait dans un atelier de pianos et de pianos à queue. Sa réponse m'a frappé comme la foudre. Cela faisait des années que je prenais moi aussi des cours de piano et que je jouais avec assiduité et plaisir, mais jamais je n'avais pris la peine d'imaginer comment et par qui cet instrument était fabriqué! L'idée de pouvoir travailler sur «mon» instrument m'a littéralement cloué sur place. Dès le lendemain, je me suis rendu à l'atelier en question pour tenter d'y décrocher un stage. Après quelques essais, j'ai finalement trouvé une place d'apprentissage de facteur de pianos à Bienne, chez Monsieur Samuel Andres.

Ce temps de formation n'a pas été une des périodes les plus heureuses de ma vie: d'une part, j'avais dû déménager dans une ville qui m'était étrangère et, d'autre part, Monsieur Andres travaillait le plus souvent à l'extérieur. J'ai étroitement associé mon mal-être avec le métier de facteur de pianos en tant que tel. À la fin de mon apprentissage, je suis donc revenu davantage du côté de la musique. Parallèlement à un emploi de facteur de pianos, qui m'occupait à 60 %, j'étudiais à l'école de jazz à Berne; je jouais beaucoup, pour moi ainsi que dans plusieurs groupes locaux. J'ai eu tôt fait de réduire mon taux d'occupation à 40 % pour pouvoir consacrer davantage de temps à la musique. Lorsque j'ai perdu mon emploi à la suite d'une réorganisation, cela m'est apparu comme une chance. Célibataire, je vivais alors dans un appartement communautaire de trois pièces. Après avoir brièvement évalué mes frais fixes, j'ai calculé qu'en effectuant entre 15 et 20 accordages de piano par mois, j'arriverais à m'en sortir et que j'aurais encore davantage de temps pour la musique. J'ai donc pris sans tarder la décision de devenir indépendant. Je m'imaginais naturellement que le monde m'attendait et que les mandats escomptés parviendraient tous seuls jusqu'à moi... Avec le recul, cet excès de naïveté me paraît presque admirable. Il m'a finalement fallu près de 20 ans pour parvenir à mes 15 à 20 accordages de piano, et la musique est fatalement passée au second plan. Mais en dépit ou grâce à cette période plutôt difficile, l'amour de mon métier, qui avait été mis à rude épreuve, m'est revenu. Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir compter sur une clientèle fidèle et chaque client satisfait me motive à continuer à aller de l'avant.

Il y a trois ans, je suis aussi devenu responsable de cours interentreprises. J'apprécie le contact avec les jeunes, et j'ai rarement autant appris qu'en devant formuler et transmettre l'expérience que j'ai acquise.

*Clemens Wilker, responsable CI*

### Préavis

Veillez d'ores et déjà réserver l'échéance suivante :

**10<sup>e</sup> AD CIFIM 2014 :** **vendredi 27 juin 2014**

**Fête de fin d'année 2014 FIM :** **jeudi 3 juillet 2014**

## Rétrospective

L'intégration a été achevée en 2012. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration de la qualité de la formation, l'intégration d'autres instruments et la mise au point de la future collaboration entre la fabrication et la vente. Nous nous sommes également engagés pour l'amélioration globale de la situation des professions rares et pour assurer à long terme notre viabilité financière.



Stimulée par le projet actuellement en cours, «**Plurilinguisme dans la profession**», par le perfectionnement des enseignants et des responsables CI, mais avant tout par l'engagement des participants, notre formation plurilingue au CCF Arenenberg a constamment gagné en qualité: c'est ce que confirment plusieurs retours issus des sondages menés auprès des entreprises. Nous notons également un intérêt toujours croissant pour notre formation au-delà de nos frontières. Ainsi, après le congrès d'Europiano à Arenenberg, nous avons reçu de l'étranger des questions concrètes sur la formation des apprenants. Nous sommes sur la bonne voie, sans avoir atteint encore tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet. Nous allons donc continuer à y travailler.



Des représentants d'entreprises de facture d'**instruments à soufflet** ont fondé une communauté d'intérêts (cf. portrait en page 4). Leur objectif? Mettre sur pied une formation qui soit reconnue pour leur branche professionnelle. À cette fin, ils souhaitent rattacher la facture d'instruments à soufflet au cursus existant des facteurs d'instruments de musique et nous en ont fait part par écrit. Ils sont prêts à collaborer à l'élaboration du profil d'exigence et sollicitent notre aide pour obtenir la reconnaissance de leur profession dans la facture d'instruments. Notre comité directeur soutient leur requête et a fixé les étapes suivantes du processus avec la communauté d'intérêts Facteurs d'instruments à soufflet. Une décision définitive à ce sujet sera prise à la prochaine assemblée des délégués, en juin 2014.



En raison de problèmes de succession à la tête de l'association **suissemusic, Vente spécialisée de musique suisse**, qui nous était jusqu'à présent rattachée, l'existence de celle-ci est sérieusement menacée. Étant donné que c'est elle qui a pour mission d'assurer la relève du personnel qualifié dans la vente d'instruments de musique, sa dissolution pourrait avoir des conséquences néfastes également pour les entreprises de facture d'instruments. Notre comité directeur est prêt à coopérer pour trouver une solution aux problèmes actuels. Si la survie de l'association peut être garantie, il s'engagera dans l'intérêt des entreprises concernées en faveur d'une réunification des deux fonds de formation professionnelle (facture et vente d'instruments de musique).



La CIFIM s'efforce de contribuer au développement de solutions pour améliorer la situation des professions rares. C'est la raison pour laquelle elle a collaboré une nouvelle fois à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du **congrès pour les professions rares**, lors de sa deuxième édition, et qu'elle s'engage dans le projet «**Présentation des professions rares à SwissSkills Berne 2014**».

Nous en avons parlé de manière détaillée dans le dernier numéro d'Accento. L'objectif à moyen terme de notre engagement est de créer un réseau solide susceptible d'offrir un soutien durable aux professions rares. La tenue des deux congrès et le lancement du projet constituent des étapes importantes dans cette direction. Un groupe de travail y œuvre également, soutenu par l'Union suisse des arts et métiers, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle et le Centre de cours Ballenberg.

Nous sommes actuellement en cours d'élaboration de mesures destinées à **assurer notre viabilité financière à long terme**. L'objectif est de réaliser des économies, si possible sans réduire le niveau de qualité. Comme toujours, une partie du travail est réalisée de manière bénévole, avec beaucoup d'idéalisme. En intégrant d'autres instruments, en mettant sur pied des cours de perfectionnement et en organisant des activités ciblées pour améliorer la situation financière des professions rares, entre autres, nous nous efforçons d'assurer l'avenir financier de notre formation.

*Walter Leist, président CIFIM*

**Fonds en faveur de la  
formation professionnelle  
Facteurs d'instruments de  
musique**

FFP<sup>FIM</sup>

En cette nouvelle fin d'année, nous constatons avec fierté que la reconnaissance de l'importance du fonds en faveur de la formation professionnelle continue à croître dans les entreprises, et avec elle le respect des engagements financiers. Nous sommes parvenus à réduire une nouvelle fois les coûts administratifs du secrétariat et de la commission. Malheureusement, cette année encore, ce sont les entreprises qui ont dû assumer les frais d'hébergement et de repas des apprentis au CCF Arenenberg. Nos rentrées d'argent continuent d'être trop limitées pour pouvoir financer ces dépenses avec les moyens du fonds.

L'an dernier, plusieurs discussions ont été menées en vue d'une collaboration avec le fonds de formation professionnelle de la vente de musique. Certaines entreprises du commerce spécialisé cotisent aux deux fonds, ce qui est source de confusion. Si l'association survit, l'objectif est de parvenir à simplifier cela et à tirer profit des synergies jusqu'à mettre en commun les deux fonds.

La situation financière demeure critique; toutefois, la raison d'être du fonds de formation professionnelle reste incontestée: tant les entreprises que les autorités la reconnaissent. Les membres de la commission et le secrétariat envisagent l'avenir avec optimisme et continueront à s'engager pour la qualité de la formation professionnelle des jeunes facteurs d'instruments de musique.

Nous remercions très cordialement les entreprises pour leur coopération et leur souhaitons une heureuse période de l'avent et beaucoup de succès et de joie pour la nouvelle année.

*Béatrice Wältli, présidente du fonds en faveur de la formation professionnelle*

## Portrait de la communauté d'intérêts Facteurs d'instruments à soufflet



En mai de cette année, plusieurs collègues de travail se sont retrouvés pour échanger des idées. Leur objectif? Réussir à mettre sur pied en Suisse une formation qui soit reconnue pour leur branche professionnelle de facture d'instruments à soufflet. Aujourd'hui, ce souhait semble réaliste et réalisable.

C'est à cette fin que la communauté d'intérêts Facteurs d'instruments à soufflet a été fondée, grâce à l'impulsion de ses initiants, Edgar Ott, Hansruedi Reist, Urs Meier, Thedi von Weissenfluh et Patrik Studhalter: elle vise à créer en Suisse des possibilités de formation et de perfectionnement dans la facture de ces instruments particuliers de la musique populaire suisse que sont les instruments à soufflet. Un sondage a été adressé à l'ensemble de la profession et a reçu un écho majoritairement positif.

Afin de définir un profil d'exigence pour les collaborateurs en matière de fabrication et de réparation, les processus de travail doivent être analysés, et les compétences requises formulées par écrit. Si le métier de facteur d'instruments à soufflet est reconnu en Suisse, les jeunes intéressés pourront effectuer un apprentissage ou se perfectionner dans la branche. À long terme, cela permettra de conserver le savoir-faire des actuels fabricants et réparateurs et de renforcer de manière essentielle les compétences spécialisées dans la facture des instruments à soufflet. C'est un bien culturel suisse que l'on protège ainsi.

*Membres fondateurs de la communauté d'intérêts Facteurs d'instruments à soufflet*

## Perspectives

Une directive édictée par le SEFRI nous obligera, l'an prochain, à évaluer **les prescriptions et le plan de formation** et à les retravailler.

L'intégration des facteurs d'instruments à soufflet, si elle a lieu, nous permettrait d'engager une large réforme. Les tâches évoquées dans notre rétrospective continueront également à nous occuper en 2014.

*Walter Leist, président CIFIM*

## Remerciements



Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés à atteindre nos objectifs cette année, membres, partenaires, collaborateurs, apprenants ou autres.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à collaborer avec vous, nous vous souhaitons d'heureuses fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

*Le président, l'assemblée des délégués et le secrétariat central CIFIM*

CIFIM, c/o Elin Office AG  
Amthausgasse 3, 3011 Berne  
Tél.: 031 313 20 00  
Fax: 031 313 20 09  
E-mail: [info@igmib.ch](mailto:info@igmib.ch)  
[www.igmib.ch](http://www.igmib.ch)